



Compte-rendu de la table ronde “Finance climat : quelle place pour les crédits biodiversité”
de
l'événement “*Regards Croisés Afrique-Europe : Connecter les acteurs du développement, du climat et de la conservation*”

Description :

Bien que le marché volontaire des crédits biodiversité soit encore en développement, il offre une opportunité majeure pour financer des actions à co-bénéfices climat et biodiversité, financer des actions de conservation et intégrer la protection des écosystèmes dans les pratiques économiques. Cette table ronde a pour objectif de débattre des perspectives et des défis du marché des crédits biodiversité, qui reste encore à préciser. Plusieurs questions sont sur la table : faudrait-il intégrer les crédits biodiversité au marché carbone existant pour bénéficier de son infrastructure, ou créer un marché distinct pour maximiser leur impact et spécificité ? Quelles leçons tirer des marchés carbones pour les marchés de la biodiversité, afin d'éviter les mêmes erreurs ? Quelles synergies entre les marchés carbone et biodiversité pour maximiser les co-bénéfices climat et biodiversité ? Il reste encore de nombreux enjeux, notamment celui de développer des standards robustes pour évaluer et certifier les crédits biodiversité, ou encore de maximiser les co-bénéfices pour les communautés locales et l'environnement. Cette table-ronde apportera des éléments de réponse tangibles.

Modération :

- **Ronan Dantec**, Président de Climate Chance

Intervenant.es :

- **Amandine Hersant**, Directrice, Planète Urgence, membre de l'Organisation for Biodiversity Certificates
- **Matthieu Wemaere**, Avocat, Consultant pour le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur la gouvernance des crédits biodiversité
- **Caroline Sourzac Lami**, Chargée de Plaidoyer Finance et Biodiversité, WWF France
- **Alain Guy Tanefo and Cheick Bah**, West Africa Blue
- **Emilie Alberola**, Directrice associée Europe du Sud, EcoAct

Prise de notes :

Intervenant.e	Sujet
Amandine Hersant	<ul style="list-style-type: none">● Projets en zones critiques, notamment dans des situations d'urgence comme les déforestations.● Question éthique : doit-on intervenir dans ces zones en tant qu'ONG ? Pour accéder au marché du crédit carbone, il faut payer 20 % des coûts.● Exemple : premier projet de restauration des mangroves, une zone avec des espèces protégées.● Doute sur la création de marchés autour du vivant : sommes-nous en train de créer un marché sans véritable sens ? Le marché de la biodiversité est encore peu structuré.● Il est essentiel de s'appuyer sur la science plutôt que de créer de nouveaux

	<p>mécanismes. Par exemple, sur les mangroves, il est difficile de mesurer précisément l'impact positif car la biodiversité implique des interactions complexes entre la faune et la flore.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Inquiétude quant à la méthodologie : il ne faut pas partir des espèces pour éviter le spécisme. OBC travaille sur une analyse des pratiques pour évaluer les usages et leur impact sur la biodiversité.
Matthieu Wemaere	<ul style="list-style-type: none"> ● Il existe un fossé de 500 milliards de dollars en termes de financements pour la biodiversité, dû en partie aux subventions néfastes à l'agriculture, à la sylviculture, et à la pêche. ● Objectif pour 2030 : mobiliser 200 milliards de dollars par an pour la biodiversité, toutes sources confondues, mais actuellement, seuls 15 milliards proviennent de fonds publics. ● Divers instruments financiers ont été évoqués à Kunming-Montréal, dont les crédits biodiversité. Cependant, l'usage du terme "crédit" peut être trompeur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Il peut s'agir soit d'un vrai crédit pour rembourser une dette, soit d'une reconnaissance d'une action positive pour la nature. ● La cumulabilité des crédits carbone et biodiversité est une piste, et un comité consultatif international (IAPB) est en train de définir un cadre robuste pour les crédits biodiversité. ● Exemple d'initiatives internationales : <ul style="list-style-type: none"> ○ Australie : Contributions positives utilisées uniquement à des fins volontaires, sans visée commerciale. ○ Inde : Approche volontaire avec des crédits verts, sauf lorsque les régulateurs imposent des crédits de compensation. ○ Royaume-Uni : Système de banque de crédits avec une logique d'additionnalité, où le gouvernement attribue des crédits aux projets. ● Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) prévoit une phase pilote pour tester ce cadre robuste. Il est crucial d'impliquer les populations autochtones dans la gouvernance des projets de biodiversité.
Caroline Sourzac Lami	<ul style="list-style-type: none"> ● WWF France travaille sur les crédits biodiversité, un sujet encore complexe et en cours de structuration, notamment parce qu'il n'existe pas d'unité standard pour mesurer et échanger la biodiversité, contrairement aux crédits carbone. À Cali, l'enjeu sera de proposer une définition ambitieuse des crédits biodiversité, axée sur la contribution à la biodiversité, tout en encadrant l'artificialisation des sols. ● Contrairement au carbone, la biodiversité est une notion complexe, impliquant des interactions entre les espèces et leurs habitats. WWF propose une approche en trois étapes : <ol style="list-style-type: none"> a. Mesurer les impacts sur la biodiversité. b. Certifier ces impacts. c. Émettre un certificat pour attester des actions entreprises. ● Caroline insiste sur l'importance d'éviter l'exclusion des communautés locales dans les projets de conservation, en veillant à ce qu'elles soient impliquées et que leurs besoins soient pris en compte. ● Un défi majeur sera d'harmoniser les critères internationaux pour garantir la transparence et la fiabilité des crédits biodiversité. Cela nécessite un portage institutionnel fort pour assurer la cohérence des actions. ● Caroline exprime des préoccupations concernant les intermédiaires financiers sur ce marché : il est essentiel que les fonds aillent directement aux projets de terrain et aux communautés locales.



	<ul style="list-style-type: none">● L'objectif est que les financements biodiversité soient complémentaires aux fonds existants, et non un remplacement, afin d'accroître les ressources pour la conservation et la restauration des écosystèmes.
Alain Guy Tanefo et Cheick Bah	<ul style="list-style-type: none">● En Guinée, une entreprise sociale vise à approcher des investisseurs pour soutenir des projets environnementaux. Trois axes principaux de travail sont identifiés :<ol style="list-style-type: none">a. Clarifier le cadre réglementaire et juridique, surtout en Guinée où il est encore peu développé. Il est essentiel d'impliquer les autorités locales dès le début.b. Travailler avec les communautés locales et leur laisser le choix final pour garantir que les retombées financières bénéficient à tous.c. S'assurer que les retombées financières profitent à la fois aux communautés et aux autorités locales.● Un exemple concret est le projet de restauration des mangroves en Guinée, qui inclut des échantillonnages de sol réalisés par un institut de recherche kényan pour mesurer précisément la quantité de carbone stocké. Les communautés locales jouent un rôle crucial dans ce processus, ayant été formées et sensibilisées.
Emilie Alberola	<ul style="list-style-type: none">● EcoAct accompagne les entreprises dans leurs stratégies climatiques, et récemment sur les enjeux liés à la biodiversité. Un défi majeur est de créer une cohérence entre les stratégies carbone et biodiversité, qui ont été traitées de manière séparée. Pourtant, ces deux domaines sont de plus en plus interconnectés.● Il est essentiel de tirer des leçons du marché des crédits carbone, qui, malgré son expérience, a été critiqué pour son manque de crédibilité. L'un des enseignements clés est la nécessité de régénérer les écosystèmes plutôt que de se concentrer uniquement sur la compensation.● Pour garantir la crédibilité des crédits biodiversité, la méthodologie et les processus de certification doivent être rigoureux et alignés avec les avancées scientifiques. Il est également important d'assurer une surveillance continue des acteurs sur le marché.● La liquidité est un facteur clé pour la réussite d'un marché de crédits biodiversité. Elle donne l'exemple de la Chine, où l'absence d'acteurs financiers a entravé la valorisation des crédits carbone. Cela souligne l'importance d'intégrer les acteurs financiers dès le début.● La demande est également cruciale : sans demande pour les crédits biodiversité, le marché ne pourra pas se développer. L'expérience du marché carbone en 2011, où le prix s'est effondré faute de demande, montre l'importance d'une régulation solide pour stimuler les investissements des entreprises.
Ronan Dantec	<ul style="list-style-type: none">● Question : Le crédit biodiversité est-il similaire au crédit REDD+, ou est-ce un outil distinct ?● Si nous développons des flux de financements efficaces, nous pourrions instaurer une logique de restauration des écosystèmes tout en accompagnant les communautés locales.● Les crédits carbone ont subi des attaques concernant leur efficacité et leur efficience. L'idée est de créer un outil différent pour la biodiversité, qui prendrait en compte ces critiques.

A key / verbatim par intervenant :



Intervenant.e	Verbatim, phrase clé, propositions opérationnelles
Amandine Hersant	“Il y a un risque de créer un marché de crédits biodiversité déconnecté de la réalité.”
Matthieu Wemaere	“Le mot crédit est un peu trompeur.”
Emilie Alberola	“Quand on crée des mécanismes, il faut aussi travailler sur la demande et non pas uniquement sur l'offre.”

Questions lors de la séance questions / réponses :

Gishlain Brégeot (IFAID)

1. Comment mesure-t-on la biodiversité avant l'intervention ?

- Il semble difficile d'obtenir une réponse exacte. En Colombie, les premiers crédits biodiversité sont mis en place par écosystème, avec des **points zéro** pour établir un état de référence. Ensuite, selon les usages, les impacts sont mesurés et des crédits sont générés pour le marché privé.

2. Quel est le potentiel de demande pour les crédits biodiversité ?

- Selon le Forum économique mondial, il y a un besoin de **700 milliards d'euros** pour la biodiversité, mais à l'horizon 2025, seulement 2 milliards sont mobilisés. Cela soulève la question de la **création de la demande** : bien que la demande actuelle soit faible, il ne faut pas se concentrer uniquement sur la compensation. Il est crucial de **créer** cette demande.
- La réglementation, comme celle de l'**article 6** des accords internationaux, ne doit pas prendre trop de temps à se mettre en place car un **cadre mondial** est nécessaire pour structurer ce marché.

Sylvia

Maeght

(La

Voûte

Nubienne)

3. Quel volume de financement peut-on attirer ?

- Est-ce que le marché des crédits biodiversité est réellement **rentable** et attractif pour les investisseurs ?